



VILLE DE
**BOULOGNE-
BILLANCOURT**

PRESENTATION

Située dans le département des Hauts-de-Seine en Île-de-France, la ville de Boulogne-Billancourt compte 120 071 habitants. 1^{ère} ville de la région Île-de-France après Paris et 36^e ville de France, elle bénéficie d'un patrimoine architectural et urbain d'une exceptionnelle diversité.

Boulogne-Billancourt jouit d'un dynamisme lié à la pluralité de ses fonctions urbaines : 2^e pôle d'emploi du département des Hauts-de-Seine, parc résidentiel, armature commerciale équilibrée dont l'attractivité dépasse largement les limites du territoire communal ainsi que d'équipements de proximité adaptés aux besoins de la population.

Une ville d'exception pour son cadre de vie, son rayonnement culturel ainsi que son attractivité économique.

LA DIRECTION DE LA JEUNESSE RECRUTE UN COORDINATEUR TECHNIQUE ALSH (F/H)

CADRE D'EMPLOI

Cadre d'emploi : Attachés territoriaux

Référence : DJ/COORD/TEC

La direction de la Jeunesse a pour mission de coordonner et de piloter toutes les activités proposées aux jeunes boulonnais dans le domaine de l'animation des loisirs et d'appliquer la politique de la Ville en matière de projet éducatif.

VOS MISSIONS CHEZ NOUS

Votre mission principale :

Sous l'autorité directe du chef du Service Loisirs, et en lien étroit avec le directeur de la Jeunesse, vous coordonnez les activités des établissements jeunesse et éducation dans le cadre du projet global de la collectivité. En lien avec les objectifs du PEDT et du plan mercredi de la ville, vous déclinez les orientations pédagogiques à destinations des ALSH élémentaires et maternels placés sous votre responsabilité. Vous vous inscrivez pleinement dans la dynamique de la direction, et êtes force de proposition et d'accompagnement de l'évolution stratégique en cours et du développement de l'offre de services.

Vos activités :

- Vous encadrez les directeurs d'ALSH qui vous sont rattachés, en lien étroit avec le chef de service Enfance et le directeur de la Jeunesse,
- Vous vous assurez du bon fonctionnement des centres de loisirs dans le respect de la législation en vigueur (taux d'encadrement, suivi des effectifs, mise en œuvre des procédures de travail),
- Vous organisez et animez des réunions de coordination avec le chef de service Loisirs et le directeur de la Jeunesse,
- Vous êtes le garant de l'interface avec les partenaires municipaux et extérieurs (directions scolaires, gardiens d'écoles, service restauration, services techniques, logistique...),
- Vous avez une mission de relai, de communication et de lien fonctionnel entre le service et les équipes affectées dans les différents sites municipaux,
- Vous assurez et facilitez le travail en transversalité avec les autres services de la Direction de la Jeunesse, en particulier le service administration générale,
- Vous êtes chargé d'impulser et d'accompagner toute action visant à développer l'offre et la qualité de l'animation dans les accueils de loisirs,
- Vous êtes en collaboration constante avec les autres coordinateurs dans l'objectif de développer des véritables synergies à même d'améliorer la qualité de service rendu aux Boulonnais,
- Vous contribuez en partenariat avec les directeurs d'école et d'accueils de loisirs à la mise en place des temps périscolaires et extrascolaires : projets, régulation, communication, application des orientations de la collectivité,
- Vous réalisez fréquemment des visites de terrain sur les temps d'accueils du midi, d'accueils du soir, des ALSH des mercredis et des vacances,
- Vous accompagnez les équipes et proposez des axes d'amélioration,
- Vous assurez des visites sur les sites des courts séjours pour suivre le déroulement et mettez en œuvre des outils de suivi des visites.



CE QUE NOUS ATTENDONS DE VOUS ?

Profil

Vous êtes titulaire du grade d'attaché ou titulaire du DEJEPS ou DESJEPS (ou d'un diplôme équivalent) et justifiez déjà d'une expérience sur des fonctions similaires au sein d'une collectivité.

Compétences et qualités requises

De solides connaissances relatives aux évolutions et enjeux des politiques publiques en lien avec l'enfance, la jeunesse et l'éducation, vous permettront d'être le garant du bon fonctionnement des centres de loisirs (législation, taux d'encadrement, suivi des effectifs, mise en œuvre des procédures de travail...).

Votre expertise en la matière vous permettra d'intervenir en soutien (méthodologique et conseil) et en appui auprès des équipes d'animation et des directeurs mais également d'impulser et d'accompagner toute action visant à développer l'offre, la qualité de l'animation dans les accueils de loisirs.

Vos capacités managériales et votre excellent relationnel sont autant d'atouts qui vous permettront de jouer le rôle d'interface opérationnelle avec les familles et les différents partenaires (municipaux, directions scolaires, gardiens d'écoles, service restauration...).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Vos horaires :

- 9h45-17h45 ou 10h45-18h45 avec 1h de pause déjeuner
- Mercredi : 8h-17h ou 9h45-18h45 avec 1h de pause déjeuner
- Vacances scolaires idem mercredi.

Votre lieu de travail :

- Hôtel de ville.

POURQUOI REJOINDRE NOS ÉQUIPES ?

Pour améliorer la qualité de vie au travail de nos agents, nous proposons une politique Ressources Humaines active, un plan de formation adapté à votre évolution de carrière, un accompagnement à la préparation des concours ainsi qu'une offre de formation continue.

Vous profiterez également

- D'un restaurant municipal.
- D'une mutuelle et un maintien de salaire subventionnés par la collectivité.
- Ainsi que d'un comité des œuvres sociales.

POUR CANDIDATER

TRANSMETTEZ VOTRE CANDIDATURE EN RAPPELANT LA REFERENCE DJ/COORD/TEC (NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LA DATE LIMITE DE TRANSMISSION INDIQUÉE DANS L'ANNONCE CORRESPONDANTE SUR NOTRE SITE).

- **PAR VOIE POSTALE :**

MONSIEUR LE MAIRE
26, AVENUE ANDRE MORIZET
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

- **OU PAR MAIL :**

RECRUT@MAIRIE-BOULOGNE-BILLANCOURT.FR

COMMENT VENIR CHEZ NOUS ?

Boulogne-Billancourt est une ville très accessible : métro, tramway ou bus.

La Ville de Boulogne-Billancourt œuvre en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

